Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des Femmes, Geneviève Fioraso, secrétaire d'État à l'Enseignement supérieur et à la Recherche et Louis Schweitzer, commissaire général à l'Investissement, annoncent le lancement de l'appel à projets « recherche hospitalo-universitaire en santé - RHU ».

Doté de 200 millions d'euros dans le cadre du programme d'investissements d'avenir, l'appel à projet RHU vise à soutenir des projets de recherche innovants et de grande ampleur dans le domaine de la santé avec un fort potentiel de transfert rapide vers la pratique des soins, la production industrielle, ou la mise en œuvre de politiques publiques.

Cet appel à projets s'inscrit dans le cadre de la restructuration de la recherche hospitalo-universitaire engagée ces dernières années par les centres hospitaliers universitaires, les universités et les organismes de recherche. Cette restructuration a déjà fait émerger dans certaines régions des départements hospitalo-universitaires (DHU) ou des fédérations hospitalo-universitaires (FHU) et se poursuit sur le reste du territoire. Eléments structurants d'une politique locale d'excellence, les DHU et FHU impliquent au moins un établissement de santé, une unité de recherche et une université autour d'une thématique médicale intégrant les soins, la recherche et l'enseignement.

Le présent appel à projets constitue une opportunité sans précédent de financement de projets d'excellence pour les DHU et les FHU. L'appréciation de l'excellence des projets sera notamment fondée sur leur caractère fortement innovant et compétitif à l'international, sur l'importance des bénéfices en santé et des retombées économiques attendus.

L'appel à projets RHU sera opéré par l'Agence Nationale de la Recherche et le texte de l'appel à projets mis en ligne sur le site de l'agence. Les consortia auront jusqu'au 9 avril 2015 pour déposer leur projet. Un jury international de pairs évaluera et sélectionnera les meilleurs projets. Les projets retenus seront financés pour une durée maximum de 5 ans.

Le Gouvernement confirme, au travers de cet investissement, sa volonté de porter au plus haut de la compétition internationale, le leadership de la France dans le champ de l'innovation en santé. Cette dynamique sera poursuivie par un deuxième appel à projets d'ores et déjà programmé en 2016.